500 F.-

24503

DISCOURS

DU COMTE DE MIRABEAU,

Dans la Séance de ce matin 11 Juin,

SUR LA MORT

DE BENJAMIN FRANCKLIN,

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

FRANCKLIN eſt mort.... Il eſt retourné au ſein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique & verſa ſur l'Europe des torrens de lumières.

Le Sage que deux Mondes réclament, l'Homme que ſe diſputent l'Hiſtoire des Sciences & l'Hiſtoire des empires, tenoit, ſans doute, un rang élevé dans l'eſpèce humaine.

Rare
DC
141
.F74
no. 499

Affez long-temps, les Cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre. Affez long-temps l'étiquette des Cours a proclamé des deuils hypocrites. Les Nations ne doivent porter le deuil que de leurs bienfaiteurs. Les Repréfentans des Nations ne doivent recommander à leurs hommages que le Héros de l'humanité.

Le Congrés a ordonné, dans les quatorze Etats Confédérés, un deuil de deux mois pour la mort de Francklin, & l'Amérique acquitte, en ce moment, ce tribut de vénération & de reconnoiffance pour l'un des pères de fa Conftitution.

Ne feroit-il pas digne de vous, Meffieurs, de vous unir à cet acte vraiment religieux, de participer à cet hommage rendu à la face de l'Univers, & aux droits de l'Homme, & au Philofophe qui a le plus contribué à en propager la conquête fur toute la terre. L'Amérique eût élevé des Autels à ce puiffant génie qui, au profit des humains, embraffant dans fa penfée le ciel & la terre, fut d'ompter la foudre & les Tyrans. L'Europe éclairée & libre doit du moins un témoignage de fouvenir & de regrets à l'un des plus grands hommes qui aient jamais fervi la philofophie & la liberté.

Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée Nationale portera, pendant trois jours, le deuil de Benjamin Francklin.

Paris, le 11 Juin 1790.

LE COMTE DE MIRABEAU.

A PARIS,

Chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St. Jacques, N°. 31.

1790.